

Sujet : [INTERNET] Enquête publique - parc éolien dit « Parc éolien des Pinceaux » - arrêté préfectoral n° 2023-EP-074-IC

De : >

Date : 26/05/2023 à 21:02

Pour : ddt-participations-public@marne.gouv.fr

Bonjour monsieur le commissaire enquêteur,

J'ai pu suivre l'avancement du projet en question ces derniers mois, et aimerais vous faire part de mon avis sur la question.

Premièrement : ce projet vient s'ajouter à un parc éolien existant non négligeable, et « apporte sa pierre » au souhait de développement des énergies vertes formulé par notre gouvernement. La région se prête particulièrement à cette technologie, et le paysage (déjà grandement impacté par la batterie d'éoliennes visibles dans le département) n'en souffrira pas d'avantage. Personne ne niera que le contexte énergétique actuel nous pousse à optimiser notre production par tous les moyens.

Deuxièmement : toute commune a droit de bénéficier, lorsque cela est possible, des retombées fiscales ou financières qu'un tel projet peut générer ! Plusieurs communes des environs bénéficient déjà de cet avantage, il est logique de continuer en ce sens pour apporter cela à d'autres personnes, à Pringy et Drouilly cette fois. Je n'entrerai pas dans le détail des divers aménagements que cet apport financier pourrait permettre (infrastructures, améliorations des locaux scolaires etc).

Troisièmement, ce projet est mené par une entreprise locale de taille moyenne, et non par une grosse entreprise! Je suis un vif partisan de ce genre de soutien de proximité.

Enfin, j'attire votre attention sur un fait qui semble à mes yeux être un conflit d'intérêt : suite à un article parlant de ce projet dans le journal l'Union, il a été remarqué que plusieurs personnes parmi les opposants à ce projet se sont déjà montrées en soutien D'AUTRES projets identiques, lorsque ceux-ci leurs étaient plus avantageux. Je trouve indélicat qu'aujourd'hui, ces mêmes personnes avancent des arguments (qu'elles avaient auparavant ignoré) en défaveur du projet actuel.

Je terminerai en disant que, pour ces raisons et d'autres encore, **je suis favorable à la construction du parc éolien des Pinceaux**. Merci du temps que vous accordez à la lecture de cet avis.

Je vous prie d'agréer, monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Cordialement,